



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PROTOCOLE SANITAIRE

REOUVERTURE LE 18 MAI 2020

PRESENTATION
AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU
12 mai 2020

En visio-conférence

Version du 12 mai

Année scolaire 2019/2020

Collège ALBERT CAMUS

**1 rue François Viète
17000 LA ROCHELLE**

☎ 05.46.44.26.34

💻 Ce.0170142m@ac-poitiers.fr

PRINCIPES GENERAUX

Le présent protocole sanitaire repose sur la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays. Il vise à présenter les prescriptions à mettre en oeuvre pour permettre la réouverture du collège CAMUS après la période de confinement. Il est destiné aux membres du CA, à la Communauté éducative de CAMUS au CD17, à la DASEN 17, au Rectorat de Poitiers, à la ville de La Rochelle.

Le protocole sanitaire du Collège CAMUS fera l'objet d'une évaluation régulière et d'ajustements en fonction des nécessités constatées.

Le protocole sanitaire du Collège CAMUS s'appliquera à dater du 18 mai 2020 uniquement si toutes les modalités sanitaires d'entretien et de matériels spécifiques seront réunies.

PREALABLE

Le protocole sanitaire du Collège CAMUS est construit à la date du 12 mai 2020 pour permettre l'accueil des élèves volontaires des classes de 6ème et 5ème. La capacité d'accueil est de 60 élèves maximum, en fonction des salles retenues et en respect des règles sanitaires.

PROTOCOLE

Le protocole sanitaire du Collège CAMUS est composé de REGLES IMPERATIVES sous forme de fiches.

Les fiches récapitulent les prescriptions et les modalités de contrôles pour chacune des thématiques suivantes :

- **Accueil des élèves**
 - **Aménagement des salles de classe**
 - **Gestion de la circulation des élèves**
 - **Récréation**
 - **Nettoyage/désinfection des locaux**
- **Dimensionnement et équipement des sanitaires**

Le protocole sanitaire du Collège CAMUS repose sur cinq principes généraux :

- ❖ **Le maintien de la distanciation physique**
 - ❖ **L'application des gestes barrière**
 - ❖ **La limitation du brassage des élèves**
- ❖ **L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels**
 - ❖ **La communication, l'information et la formation**

Le port du masque

Les autorités sanitaires recommandent le port du masque anti-projection, également appelé masque « grand public ».

Il convient de souligner que le Conseil scientifique considère que : - Pour les collégiens, le port du masque est obligatoire

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, sanitaires ,etc.)

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ces sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.

La limitation du brassage des élèves La stabilité des classes, des groupes et des élèves est une stratégie claire visant à réduire le brassage des élèves.

Seront ouvertes et disponibles uniquement les **salles : 103-104-106- 211-212-213**

L'objectif est de limiter les croisements des élèves entre les classes, chaque salle sera dédiée à une classe
Il est privilégié le déplacement des professeurs

Chaque salle sera équipée d'un point d'eau, de savon, de serviette, d'affiches sanitaires, de gel hydro-alcoolique.

Organisation de la journée et des activités scolaires, sur les priorités pédagogiques retenues par les enseignants.

Durée de la demi-journée : 3 h Horaire 9 h -12 h et 13 h 16 h
4 demi-journées, par semaine. Mercredi accueil non assuré

Entrées échelonnées le matin 8 h 45 et 9 h

Entrées échelonnées l'après-midi 12 h 45 et 13 h

Durée des cours sur un format de :1 h 30.

Matinée réservée en semaine A aux 6 eme et Après midi semaine B

Matinée réservée en semaine B aux 5 eme et Après midi semaine A

En fonction du nombre de professeurs disponibles, la présence en volume horaire des élèves peut évoluer.

Pas d'intercours et pas de circulation hors temps de classe dans les bâtiments. Les déplacements des élèves seront limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.

L'arrivée et le départ de l'établissement se feront par l'entrée des fournisseurs, rue Viète, grille ouverte.
Une signalétique claire et lisible guidera les élèves pour regagner leur salle.

Les récréations seront organisées par classes en tenant compte des recommandations en termes de distanciation et de gestes barrière ; en cas de difficulté d'organisation, elles pourraient être remplacées par des temps de pauses en classe.

Le protocole sanitaire du Collège CAMUS n'assure pas dans cette première phase de mise en œuvre de la demi-pension.

L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus.

Avec l'appui des agents du CD17, un nettoyage approfondi comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer les virus, notamment au niveau des zones de contact manuel, sera effectué AVANT ET APRES le passage des élèves.

Le protocole retenu par le CD17, stipule un bionettoyage avec l'utilisation des désinfectants efficaces selon les autorités sanitaires et ils respectent la norme de virucidie.

Si le collège CAMUS n'est pas en capacité de mettre en œuvre ces mesures de préparation avant la date du 18 mai 2020, il ne pourra pas accueillir les élèves.

La communication, l'information et la formation

Il est nécessaire de sensibiliser et impliquer les élèves, leurs parents et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de propagation du virus.

Les parents

Les parents sont **informés par la diffusion et l'affichage du protocole sanitaire du Collège CAMUS**

Les parents assurent un rôle actif dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant)

Les parents assurent la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (température doit être inférieure à 37,8°C),

Les parents fournissent une bouteille d'eau par jour

Les parents fournissent les masques.

Les enseignants et le personnel

Les enseignants, le personnel de direction, ainsi que tous les autres personnels sont informés **par la diffusion et l'affichage du protocole sanitaire du Collège CAMUS**

Les personnels respectent les gestes barrière, les règles de distanciation physique et le port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge.

Un complément d'information est fourni par les préconisations inscrites notamment sur les fiches « PRECONISATIONS ».

Les élèves

Le jour de la rentrée, les élèves vont bénéficier d'une **information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière et l'hygiène des mains**.

Cette sensibilisation doit être pratiquée chaque jour en début des cours.

Seront utilisés les documents pour compléter cette sensibilisation : Affiches, vidéos validées par Le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

Une séance d'éducation à la santé concernant les différentes sortes de microbes, leur transmission, les moyens de prévention efficaces, sera proposée. Il s'agit de permettre la prise de conscience et l'appropriation d'une information exacte.

Le site internet « e-Bug ! », validé par le ministère, propose des ressources qui vont être utilisées pour favoriser l'appropriation des réflexes en matière d'hygiène. lien: <https://e-bug.eu/#France> .

IMPORTANT

Le protocole sanitaire du Collège CAMUS peut envisager de banaliser une demi journée réservée aux élèves décrocheurs du niveau 3^{eme} et permettre un temps de travail sur l'orientation.

Le protocole sanitaire du Collège CAMUS sera mis en œuvre progressivement.

Le protocole sanitaire du Collège CAMUS, du 12 mai 2020, est prévu pour la période du 18 au 30 mai 2020

Le protocole sanitaire du Collège CAMUS fera l'objet d'évaluations régulières

Le jour de la rentrée, une fiche spéciale sera rédigée pour accompagner les professeurs lors de l'accueil du retour de confinement.

PROTOCOLE SANITAIRE DECONFINEMENT

FICHE THEMATIQUE N° 01

Accueil des élèves

Vérifier la disponibilité du savon et essuie main jetable dans les sanitaires ou à défaut de gel hydro-alcoolique avant l'arrivée des élèves.

Vérifier que les portes et portails soient ouverts lors de l'arrivée et qu'ils le restent pendant toute la durée de l'accueil.

Vérifier que la signalétique Entrée/Sortie et sens de circulation est en place.

Maintenir les portes d'entrées (porte, portail et/ou tourniquet) ouvertes pendant l'accueil .

Le personnel de vie scolaire accueille à l'entrée fournisseurs de l'établissement pour filtrer les arrivées et le flux des élèves.

Le personnel de vie scolaire porte un masque et dispose de solution hydroalcoolique pour leur utilisation.

Le personnel de vie scolaire assure la distanciation physique dans la file d'entrée par tous.

Le personnel de vie scolaire communique avec la famille des élèves sur le respect des horaires d'arrivée pour éviter un engorgement à l'entrée. En cas de dysfonctionnement grave, Monsieur le principal est informé

L'accès aux locaux est interdit, à toutes personnes externes à l'école (parents, assistant(e)s maternel(le)s, autres accompagnants...).

Organiser le lavage des mains, à l'entrée du collège (eau et savon avec séchage soigneux de préférence avec une serviette en papier jetable sinon à l'air libre)

Les salles de cours sont équipées d'un point d'eau et de matériel pour le nettoyage des mains.

PROTOCOLE SANITAIRE DECONFINEMENT

FICHE THEMATIQUE N° 02

Aménagement des salles N°103-104-106 et N°211-212-213

Port du masque par tous

Aucun déplacement des élèves dans l'établissement sauf nécessité impérative.

Avant l'entrée en classe :

- ❖ Les fenêtres seront ouvertes pour ventiler **minimum 15 minutes**
- ❖ Vérifier le bon aménagement de la classe dans le respect des distanciations sociales
- ❖ Guider le groupe dans le respect des distanciations physiques et du sens de circulation retenu

Pendant la classe:

- ❖ Veiller au respect des gestes barrières et des distanciations physiques
- ❖ Interdiction d'échange d'objet personnel
- LIMITER LE DEPLACEMENT DES ELEVES
- ❖ Interdiction d'utilisation de matériel collectif
- ❖ Veiller au port effectif du masque

La salle de classe est aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, et accueille **10 élèves maximum**.

Respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables.

Respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables du premier rang et le bureau du professeur.

La salle dispose uniquement du mobilier et matériel nécessaires

L'entrée en classe veille à limiter les croisements à l'intérieur de la classe, notamment par la mise en place d'une signalétique.

Le sens de circulation à l'intérieur de la classe est proposé.

A la fin de la classe :

- ❖ Laisser les portes ouvertes
- ❖ Veiller à ce que les couloirs soient libres vers la sortie
- ❖ Guider le groupe dans le respect des distanciations physiques

Important

La salle est équipée d'un ordinateur pour le professeur, mais le clavier sera personnel et transporté par l'enseignant

A la fin du cours nettoyage du poste de travail à l'aide des produits disponibles sur place

PROCOLE SANITAIRE DECONFINEMENT

FICHE THEMATIQUE N° 03

Nettoyage des locaux

RESPECTER LES CONSIGNES DU CD17

Réaliser le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises chaque jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.

Nettoyer et désinfecter chaque jour, dans les espaces utilisés, les zones fréquemment touchées dans la journée :

- Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs,
- Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, télécommandes, claviers, écrans, souris, ...
- Matériel utilisé, supports pédagogiques, ...
- Equipements sportifs si utilisés.

Actions complémentaires :

Vider tous les jours les poubelles.

Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier.

Aérer régulièrement les locaux (lors de la récréation)

Éliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.

Prévention des risques pour le personnel :

Utiliser les produits de nettoyage dans le respect des modes opératoires indiqués par les fabricants. En complément des mesures sanitaires, les mesures de sécurité mentionnées dans les fiches de données de sécurité doivent être appliquées.

PROCOLE SANITAIRE DECONFINEMENT

FICHE THEMATIQUE N° 04

CONSIGNES GENERALES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

Port du masque par tous

Aucun déplacement des élèves dans l'établissement sauf nécessité impérative.

Appliquer les gestes barrière.

Consulter l'affichage des consignes.

Maintenir de la distance d'au moins 1 mètre dans les salles, et en croisement du flux Piéton.

Procéder au lavage des mains toutes les 2 heures (eau-savon préférentiellement) même si des gants sont portés.

ACCES : SERVICE DIRECTION Et INTENDANCE INTERDITS – si nécessaire, utiliser le téléphone ou courriel

Éviter le matériel (informatique, matériel de bureau, outillage, ...) partagé par plusieurs personnes pendant le travail.

Cas de la photocopieuse. Voir affichage spécifique

Salle des professeurs : Accès uniquement pour les toilettes, les casiers, et la photocopieuse- **UNE SEULE PERSONNE PRESENTE-**

Utiliser un matériel individuel devant être nettoyé par chaque opérateur en début et fin de poste. Stylo inclus.

Entrée du collège habituelle, portail ouvert – **PAS DE CODEC A SAISIR**

Effectif présent, réduit au sein du collège.

Limiter au strict nécessaire les déplacements à l'intérieur de l'établissement.

Présence au collège uniquement pour sa séance de cours ou de travail.

Accès vie scolaire proscrit pour les élèves

Pas d'appel sur pronote

PROTOCOLE SANITAIRE DECONFINEMENT

FICHE THEMATIQUE N° 05

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

❖ **Isolement immédiat** de l' élève avec un masque à l' infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l' élève dans l' attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.

Respect impératif des mesures barrière.

En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.

❖ Prise de la température avec un thermomètre sans contact.

❖ Appel sans délai des parents pour qu' ils viennent chercher l' élève en respectant les mesures barrières.

❖ Rappel par les responsables de l'école ou de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d' un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.

❖ **Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent** pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève (cf annexe du plan ministériel Covid-19), depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.

❖ Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires

❖ Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.

❖ Poursuite stricte des mesures barrières.

En cas de test positif :

❖ **Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l'établissement.** Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. Des

dépistages pourront être organisés au sein de l'école ou de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académiques.

❖ La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte.

❖ **Information des personnels et des parents des élèves** ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un adulte :

Conduite à tenir :

❖ **Isolement** de l'adulte avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières.

❖ Rappel par les responsables des établissements de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décide si un test de dépistage est nécessaire et donne un avis sur la reprise du travail.

❖ Nettoyage minutieux et désinfection par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.

❖ Poursuite stricte des mesures barrières.

En cas de test positif :

❖ **Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l'établissement.** Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistages des élèves et des personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires.

❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec L'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

PROTOCOLE SANITAIRE DECONFINEMENT

FICHE THEMATIQUE N° 06

CONSIGNES ACCUEIL DES ELEVES AU COLLEGE ET EN CLASSE

Accueil, écoute et dialogue

- Les premiers jours de retour au collège (18/19 et 25 mai) seront dédiés à l'écoute et au dialogue des élèves accueillis (cf. fiche collège « Accueillir et dialoguer avec les élèves » ci-jointe)
- En cas de repérage de difficultés importantes, une cellule d'écoute sera à disposition des élèves (assistante sociale, infirmière, vie scolaire).
- Contenu pédagogique :

En fonction de la constitution des groupes, un professeur devra prendre en charge un groupe sur 1h30 ou 3 h et ce pas forcément dans sa matière.

. Ne pas appliquer strictement le programme de fin de cycle 3 (6^{ème}) et début de cycle 4 (5^{ème}).

. Bilan individualisé des élèves pour identifier les points de faiblesses et ceux qui seront prioritairement à travailler. Si les points de faiblesse ne correspondent à la spécialité du professeur présent, il devra travailler de concert avec ses collègues spécialistes (des évaluations seront mises à disposition pour celles/ceux qui le souhaitent mais chaque professeur pourra aussi utiliser ses propres outils).

. Mettre en place des parcours individualisés pour travailler sur les fondamentaux à acquérir pour certains et les renforcer pour d'autres.

. Pendant cette période, les EDT sur PRONOTE sont caduques. L'appel ne se fera plus sur PRONOTE.

- Cours à distance :
 - . Les cours à distance se poursuivent (suivi par la vie scolaire et les professeurs concernés)
 - . Les professeurs doivent éviter les cours à distance notamment les classes virtuelles quand les élèves sont présents au collège.